

CURTILLES

Conseil général

Projet majeur pour la Commune

• Hasard du calendrier, contraintes des projets, c'est une séance extraordinaire à plusieurs titres qui a eu lieu le jeudi 21 juin dernier. Alors que les travaux de déconstruction du bâtiment de la Carrée ont débuté en début de semaine, comme annoncé lors de précédentes séances du Conseil, la Municipalité a déposé une demande de crédit pour la rénovation du Café Fédéral. Afin de ne pas trop perdre de temps et surtout parce que la demande était importante, elle n'a pas été intégrée lors de la réunion de l'automne prochain. Parmi les éléments qui faisaient exception, il y a le montant demandé et l'em-



La future place du Café Fédéral Image de synthèse



prunt à réaliser. Très discutée, parce que jugée trop grande, l'estimation pessimiste du Bureau d'architecte Ducrest & Metzger pour la rénovation du café, de l'appartement et des aménagements extérieurs est de 1,7 Mio de francs. Bien qu'un fonds de réserve pour travaux futurs existe, il ne suffit pas à couvrir entièrement la demande de crédit et un emprunt, lui aussi exceptionnel, doit être réalisé à hauteur de Fr. 950'000.-.

Pourtant mis en confiance par l'architecte venu en début de séance présenter le projet, les membres du Conseil ont passablement exprimé leurs craintes d'une pareille dépense

et des risques financiers qu'elle faisait courir à la Commune. Le débat s'est principalement concentré sur l'aspect financier et de la rentabilité d'un tel projet. C'était notamment un des points principaux soulignés par la commission nommée pour préviser cette demande dont la proposition de soutenir la Municipalité n'a pas été unanime et s'est faite avec de grandes réserves. Ce projet est globalement discuté depuis plusieurs années. Le Café Fédéral ne pouvant de toute manière plus être exploité sans un minimum de travaux, la décision finale se résumait en fait à faire confiance à la Municipalité ou à voir disparaître la pinte communale. Là encore, une rare demande de vote à bulletin secret a été formulée et c'est une large majorité qui a accepté le préavis municipal.

Quant au planning des travaux, une mise à l'enquête est prévue dans le courant de l'été et sans mauvaise surprise un café restaurant tout neuf devrait pouvoir accueillir dès l'été 2019 un nouveau tenancier qui n'est pas encore trouvé, avis aux amateurs.

Changement à la présidence du Conseil général

Dernier point qui a rendu cette séance extraordinaire, Mme Gutrune Bula présidait son dernier Conseil car, après 16 ans à ce poste, elle a émis lors de la première séance de l'année en avril le souhait de ne pas se représenter. Un hommage lui a été rendu par le syndic et elle a été saluée chaleureusement par toute l'assemblée. C'est M. Bertrand Zufferey, le vice-président, qui a été élu et qui lui succédera dès le 1^{er} juillet. A la vice-présidence, c'est Mme Nicole Déglon qui a été élue.

[B.C.]

Transmission des clés du perchoir entre Mme Bula et M. Zufferey bc